

# FEUILLET DE CLÔTURE

## SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE LA GASCOGNE TOULOUSAIN DU 2 MARS 2021

### DÉLIBÉRATIONS

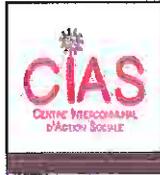
N° 02032021 –

N°	Classification	Objet	Vote	Préf.
1	FINANCES	Rapport sur les orientations budgétaires 2021	Unanimité	7.1
2	FINANCES	Examen et approbation du compte de gestion 2020 du comptable public du budget principal CIAS	Unanimité	7.1
3	FINANCES	Vote du compte administratif 2020 du budget principal CIAS <i>M. IDRAC quitte la salle afin de ne pas prendre part au vote.</i>	Unanimité	7.1
4	FINANCES	Examen et approbation du compte de gestion 2020 du comptable public du budget annexe SAAD	Unanimité	7.1
5	FINANCES	Vote du compte administratif 2020 du budget annexe SAAD <i>M. IDRAC quitte la salle afin de ne pas prendre part au vote.</i>	Unanimité	7.1
6	FINANCES	Affectation du résultat 2020 du budget CIAS	Unanimité	7.1
7	FINANCES	Durées d'amortissement des immobilisations – Nomenclature M14	Unanimité	7.1



DÉPARTEMENT DU  
GERS

CANTON DE  
L'ISLE-JOURDAIN



CENTRE INTERCOMMUNAL  
SOCIALE DE LA GASCOGNE  
TOULOUSAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de  
conseillers 13  
  
en exercice 13  
  
présents 09

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 2 mars, à dix-huit heures, le conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la commune de l'ISLE-JOURDAIN, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 19 février 2021

n° CIAS 02032021-01

Présents : Francis IDRAC Georges BELOU, Delphine COLLIN, Jean-Claude DAROLLES, Josianne DELTEIL, Marion ARTUS, Denis DARAN, Martine DISPANS et Jean-Claude TOR

Objet

Était excusé : Thierry LACAZETTE

**FINANCES**

Rapport sur les  
orientations budgétaires  
2021

Étaient absents : Muriel ABADIE, Mohammed EL HAMMOUMI et Élisabeth RENAULT

A été nommé secrétaire : Georges BELOU

Le vote du budget est un acte politique majeur dans toutes les collectivités territoriales. Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) constitue la première étape de la préparation budgétaire.

**Le DOB ne donne pas lieu à un vote, il doit cependant permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité afin d'éclairer leur choix (loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République).**

L'article L.2312-1 du CGCT prévoit que, dans les collectivités et établissements publics administratifs de 3 500 habitants et plus, le président organise au sein de l'organe délibérant, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un débat sur les orientations budgétaires.

Ce débat s'appuie sur un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) présentant les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, ce qui ne concerne pas le CIAS de la Gascogne Toulousaine.

En outre, pour les EPCI de plus de 10 000 habitants ainsi que pour les établissements publics locaux rattachés, le ROB doit présenter également la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs.

Ce ROB donne lieu à un débat en conseil d'administration, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Monsieur le Président rappelle que le CIAS a été créé au 1er janvier 2020 avec pour seule compétence le service d'aide et d'accompagnement à domicile (transféré du CCAS de la commune de l'Isle Jourdain).

BUDGET PRINCIPAL (M14) recouvrant le CIAS

BUDGET ANNEXE (M22) recouvrant le service d'aide à domicile

**Le Conseil d'administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, prend acte à l'unanimité de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2021 (rapport joint en annexe).**

La présente délibération a été délibérée et signée le 2 mars 2021

Certifiée et rendue exécutoire par le Président le 5 mars 2021

Expédiée à la Préfecture le 5 mars 2021

Affichée le 5 mars 2021

*Le Président*



*Francis IDRAC*



# RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

## INTRODUCTION

Le vote du budget est un acte politique majeur dans toutes les collectivités territoriales. Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) constitue la première étape de la préparation budgétaire.

**Le DOB ne donne pas lieu à un vote, il doit cependant permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité afin d'éclairer leur choix** (loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République).

L'article L.2312-1 du CGCT prévoit que, dans les collectivités et établissements publics administratifs de 3 500 habitants et plus, le Président organise au sein de l'organe délibérant, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un débat sur les orientations budgétaires.

Ce débat s'appuie sur un Rapport d'Orientation Budgétaire présentant les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, (ce qui ne concerne pas le CIAS de la Gascogne Toulousaine).

En outre, pour les CIAS dont une commune a plus de 10 000 habitants, le Rapport d'Orientation Budgétaire doit présenter également la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs.

Ce Rapport d'Orientation Budgétaire donne lieu à un débat au Conseil d'administration, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Monsieur le Président rappelle que le CIAS a été créé au 1er janvier 2020 avec pour seule compétence le service d'aide et d'accompagnement à domicile (transféré du CCAS de la commune de l'Isle Jourdain).

BUDGET PRINCIPAL (M14) recouvrant le CIAS

BUDGET ANNEXE (M22) recouvrant le service d'aide à domicile

## I- LE BILAN DE GESTION DE LA CRISE

Le SAAD a fonctionné tout au long de l'année 2020 avec 10 aides à domicile.

Elles ont contribué quotidiennement au soutien et au maintien du lien social en effectuant auprès d'un public fragilisé les gestes suivants :

- aide au lever/coucher,
- à la toilette, à l'habillage/déshabillage;
- aide à la préparation et à la prise des repas;

**RAPPORT D'ORIENTATIONS BU**

- aide aux déplacements dans la maison;
- aide pour les tâches administratives;
- surveillance, stimulation et courses

Il est à noter une baisse du nombre d'heures d'intervention sur l'année et notamment durant le 1<sup>er</sup> confinement : de 1 000/1 100 heures mensuelles habituellement (110 bénéficiaires), le service a enregistré, 815 h au mois de mars (77 bénéficiaires) et 590h au mois d'avril (55 bénéficiaires).

Le service administratif a également été à pied d'œuvre durant cette période anxiogène pour les bénéficiaires :

- gestion complexe des plannings hebdomadaires
- soutien aux familles et bénéficiaires,
- accompagnement de l'équipe,
- gestion des équipements de protection (gants, masques, gel) fournis chaque semaine par le conseil départemental pour les agents sociaux
- Réalisation de la facturation et de l'encaissement

## **II- LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER INCERTAIN**

L'élaboration des budgets primitifs 2021 des collectivités territoriales et de leurs groupements s'inscrit dans un contexte économique et financier particulièrement incertain.

Les collectivités territoriales ont en effet été placées en première ligne pour lutter contre la pandémie et ses conséquences. Dès le début de cette crise sanitaire, la communauté de communes Gascogne Toulousaine et le CIAS se sont mobilisées pour maintenir les services publics et soutenir le tissu économique local.

Le CIAS a enregistré des pertes de recettes liées à la refacturation aux bénéficiaires (baisse des heures durant le 1<sup>er</sup> confinement), qui ont été en partie compensées par des subventions exceptionnelles du Conseil Départemental et des organismes de retraites (CARSAT, MSA).

Les orientations budgétaires 2021 du CIAS Gascogne Toulousaine et du budget annexe SAAD, nouvellement créés, reposent sur le BP 2020 car l'année 2020, année exceptionnelle est la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement.

## **III- SITUATION FINANCIERE DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)**

La section de fonctionnement, en dépenses, du budget CIAS recouvre peu d'écritures, principalement des adhésions à UDCCAS et à UNCCAS et des fournitures administratives.

La section de fonctionnement, en recettes, est constituée de la subvention d'équilibre du budget principal de la communauté de communes Gascogne Toulousaine.

Le CIAS n'a pas vocation à effectuer d'investissements structurants. Toutefois, il est nécessaire d'assurer le renouvellement des matériels informatiques et de logiciel du service d'Aide et D'accompagnement à Domicile.

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Groupe Chapitre Nat. (Code)	Article Nat. (Code)	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Commentaires
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>7 030,00</b>	<b>2 292,16</b>	<b>5 119,00</b>	
<b>Chapitre 011</b>		<b>3 530,00</b>	<b>2 292,16</b>	<b>3 119,00</b>	
011	6064	500,00	660,00	1 000,00	fournitures adm
011	6161	700,00	0,00	0,00	
011	6182	80,00	0,00	0,00	
011	6257	150,00	0,00	0,00	
011	627	150,00	328,76	20,00	commission ligne trésorerie
011	6281	1 600,00	1 303,40	1 500,00	cotisations UNCASS, UDCASS
011	6288	350,00	0,00	599,00	intervenant extérieur
<b>Chapitre 66</b>		<b>800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
66	6615	800,00	0,00	0,00	
<b>Chapitre 022</b>		<b>500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
022	022	500,00	0,00	0,00	
<b>Chapitre 023</b>		<b>1 247,00</b>		<b>91,00</b>	
023	023	1 247,00	0,00	91,00	virement section investissement
<b>Chapitre 042</b>		<b>953,00</b>		<b>1 909,00</b>	
042	6811	953,00	0,00	1 909,00	amortissement
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>7 030,00</b>	<b>5 292,16</b>	<b>5 119,00</b>	
<b>Chapitre 70</b>		<b>7 030,00</b>	<b>5 292,16</b>	<b>5 119,00</b>	
74	7475	7 030,00	5 292,16	5 119,00	subvention CCGT
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>2 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	
<b>Chapitre 20</b>		<b>200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
20	205	200,00	0,00	0,00	
<b>Chapitre 21</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	
21	2183	1 500,00	0,00	4 500,00	renouvellement 3 PC
21	2184	250,00	0,00	500,00	meublier pour déménagement
21	2188	250,00	0,00	0,00	
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>2 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	
<b>Chapitre 10</b>				<b>3 000,00</b>	
10	1068			3 000,00	excédent de fonctionnement
<b>Chapitre 021</b>		<b>1 247,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91,00</b>	
021	021	1 247,00	0,00	91,00	virement section de fonct.
<b>Chapitre 040</b>		<b>953,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 909,00</b>	
040	281783	321,00	0,00	1 437,00	
040	281784	236,00	0,00	472,00	
040	28788	396,00	0,00	0,00	

**Résultat de l'année**

**3 000,00**

### **III - SITUATION FINANCIERE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD)**

Il est à souligner que dans les agents du SAAD, il n'y a pas d'agents de la direction et des services supports (Finances, RH, gestion des assemblées ...). Ce service bénéficie des services supports de la CCGT. Aussi, il a été réalisé une refacturation de ces charges entre le budget principal de la CCGT et le BA SAAD, pour 7.2k€.

Les dépenses du SAAD sont essentiellement des dépenses de personnel 266k€ et des dépenses relatives aux charges courantes (téléphonie, frais de déplacements des aides à domicile, loyer, adhésion...).

Les recettes sont constituées notamment des refacturations aux bénéficiaires pour 226k€, de la subvention d'équilibre de la CCGT 80k€ et des subventions exceptionnelles Covid pour un montant de 25€.

## RAPPORT D'ORIENTATIONS B

Compte	Libellé	REALISE 2018	REALISE 2019	BP 2020	REALISE 2020	BP 2021
<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>313 864,09</b>	<b>333 161,43</b>	<b>348 950,00</b>	<b>292 061,28</b>	<b>350 900,00</b>
002	DEFICIT OU EXCEDENT REPORTE (FONCTIONNEMENT)	0,00	-4 411,15	0,00	0,00	0,00
002	Déficit de la section d'exploitation reporté		-4 411,15	0,00	0,00	0,00
011	<b>GROUPE I</b>	<b>13 228,97</b>	<b>15 289,27</b>	<b>17 000,00</b>	<b>15 217,06</b>	<b>20 600,00</b>
60624	Fournitures administratives.	54,00	0,00	100,00	0,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées.	147,53	0,00	150,00	0,00	3 000,00
6066	Autres achats non stockés de matières et fournitures.		0,00	200,00	0,00	0,00
6225	Indemnité au comptable public et au régisseur.			300,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements.	12 086,58	14 510,94	14 500,00	14 241,82	16 000,00
6262	Frais de télécommunications.	960,86	733,36	1 000,00	675,24	800,00
6288	Autres		24,97	750,00	300,00	600,00
012	<b>GROUPE II</b>	<b>288 548,10</b>	<b>309 073,58</b>	<b>321 100,00</b>	<b>268 972,14</b>	<b>321 400,00</b>
6215	Personnel affecté à l'établissement.	7 931,00	8 248,00	8 000,00	7 195,33	7 500,00
6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires divers.	172,13	172,13	0,00	0,00	0,00
6332	Allocation logement.	1 113,81	1 178,83	2 000,00	183,32	500,00
6336	Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier.	5 342,00	5 835,55	6 000,00	4 534,42	5 000,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations				575,49	700,00
64111	Rémunération principale.	181 861,06	180 532,30	193 000,00	159 303,86	186 000,00
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence.	2 091,48	3 000,74	2 600,00	3 405,42	3 800,00
641188	Autres	5 867,51	10 836,91	7 500,00	15 773,70	16 800,00
64131	Rémunération principale.	37 685,91	47 693,32	52 000,00	22 366,33	40 000,00
64511	Cotisations à l'URSSAF.	11 698,47	13 336,25	15 000,00	19 879,62	22 000,00
64513	Cotisations aux caisses de retraite.	20 829,51	23 388,78	24 000,00	22 682,52	24 000,00
64514	Cotisations à l'ASSEDIC.	1 763,22	2 000,60	2 500,00	1 605,51	2 500,00
64518	Cotisations aux autres organismes sociaux.	133,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail.		0,00	500,00	125,00	500,00
64784	Œuvres sociales.		0,00		0,00	1 200,00
6488	Autres charges diverses de personnel.	12 058,10	12 790,17	8 000,00	8 761,60	8 900,00
016	<b>GROUPE III</b>	<b>12 087,82</b>	<b>13 229,73</b>	<b>10 850,00</b>	<b>10 472,08</b>	<b>8 900,00</b>
6132	Locations immobilières.	3 597,00	4 287,26	4 300,00	2 943,00	2 200,00
61561	Informatique.		486,00	500,00	495,78	500,00
61881	Primes d'assurance - Autres risques.	0,00	391,27	500,00	1 726,88	2 500,00
6184	Concours divers (cotisations...).	1 680,00	620,00	4 150,00	3 600,00	2 000,00
623					300,00	
627	Services bancaires et assimilés.	1 413,30	1 891,43	1 400,00	1 404,39	1 700,00
6541	Créances admises en non valeur.		5 651,92	0,00		0,00
6588	Autres.		1,83	0,00	2,03	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs).	5 397,52	0,00	0,00		0,00
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>315 025,03</b>	<b>361 436,98</b>	<b>348 950,00</b>	<b>337 154,17</b>	<b>350 900,00</b>
017	<b>GROUPE I</b>	<b>266 364,24</b>	<b>271 646,78</b>	<b>265 000,00</b>	<b>226 168,90</b>	<b>238 574,11</b>
73412	SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile)	266 364,24	271 646,78	265 000,00	226 168,90	238 574,11
018	<b>GROUPE II</b>	<b>49 397,54</b>	<b>89 524,32</b>	<b>83 950,00</b>	<b>110 985,27</b>	<b>67 233,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical.	426,99	0,00	0,00	4 370,98	-4 000,00
7087	Remboursement de frais par les budgets annexes.	3 277,00	3 330,00	3 850,00		
7488	Autres subventions et participations.	40 000,00	80 000,00	80 100,00	104 782,00	63 233,00
7588	Autres produits divers de gestion courante.	5 693,55	6 194,32	0,00	1 823,23	0,00
019	<b>GROUPE III</b>	<b>163,25</b>	<b>266,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7718	Autres produits exceptionnels.	163,25	266,88	0,00	0,00	0,00
002	<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>45 082,89</b>
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-4 411,15</b>	<b>28 275,55</b>	<b>0,00</b>	<b>45 092,89</b>	<b>0,00</b>

**RAPPORT D'ORIENTATIONS BU**

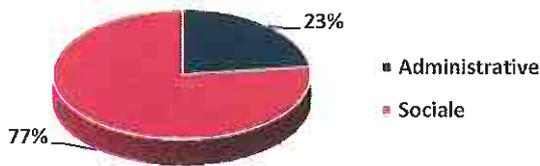
**Les effectifs du service :**

**EFFECTIFS 31/12/2020**

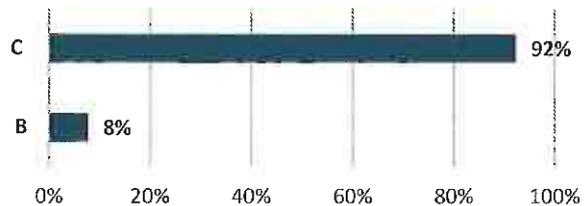
**7 aides à domicile titulaires** (24h/hebdo soit 4.25 etp + heures complémentaires)  
**3 aides à domicile contractuelles** (5h/hebdo + heures complémentaires)  
**3 agents administratifs** (2.3 etp)

**TEMPS DE TRAVAIL:** La durée légale de travail pour un agent à temps complet est de 1607 heures annuelles. Les agents travaillent actuellement 1 544 h. La loi de transformation de la fonction publique met fin aux dérogations à la durée hebdomadaire de travail de 35 heures dans la fonction publique territoriale, soit 1 607 heures par an. Les collectivités et établissements disposeront d'un délai d'un an à compter du renouvellement de chacune des assemblées délibérantes, soit au plus tard, pour la CCGT, en juillet 2021 pour une application au 01/01/2022. Ce sujet a déjà été évoqué en comité technique, la réflexion dans une démarche de concertation va se poursuivre sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

**REPARTITION PAR FILIERE (en pourcentage)**

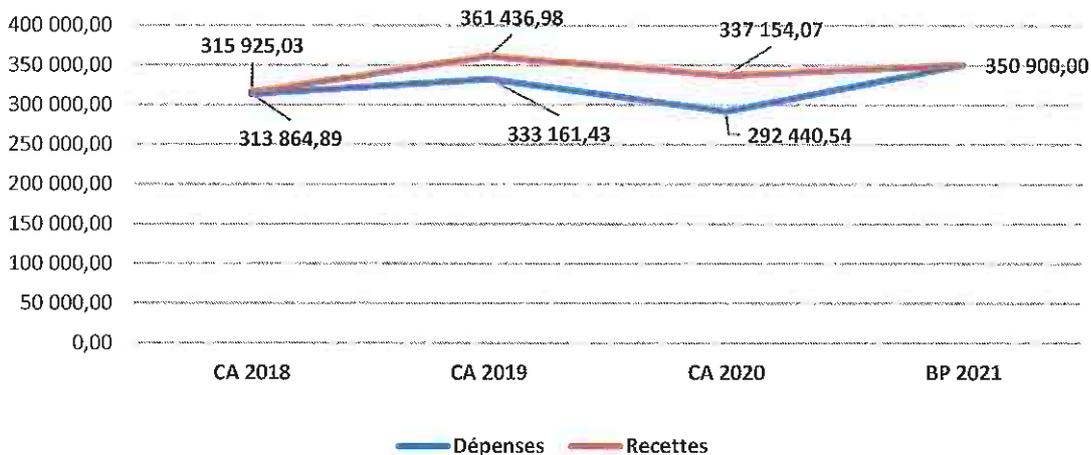


**REPARTITION PAR CATEGORIE (en pourcentage)**



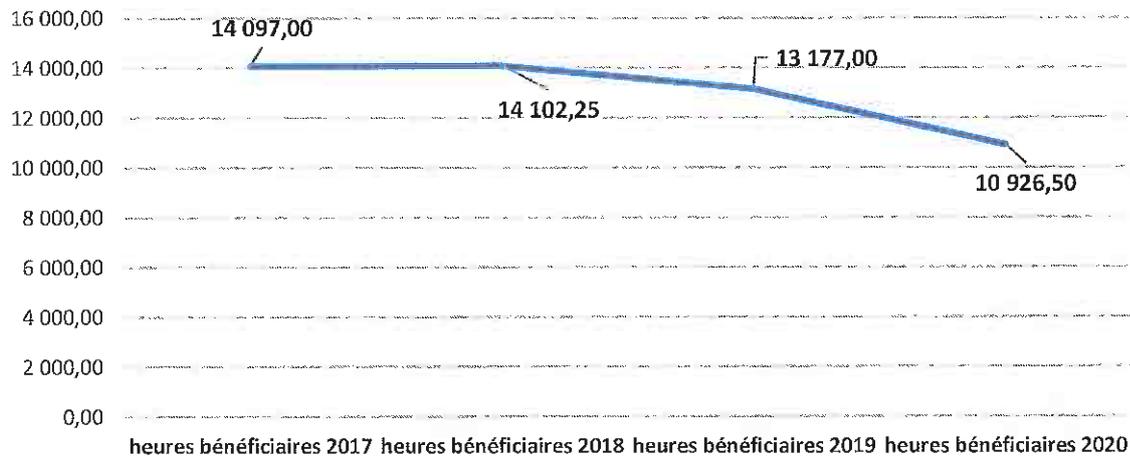
**Quelques données chiffrées relatives aux dépenses et recettes de fonctionnement**

**Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement**



## RAPPORT D'ORIENTATIONS BL

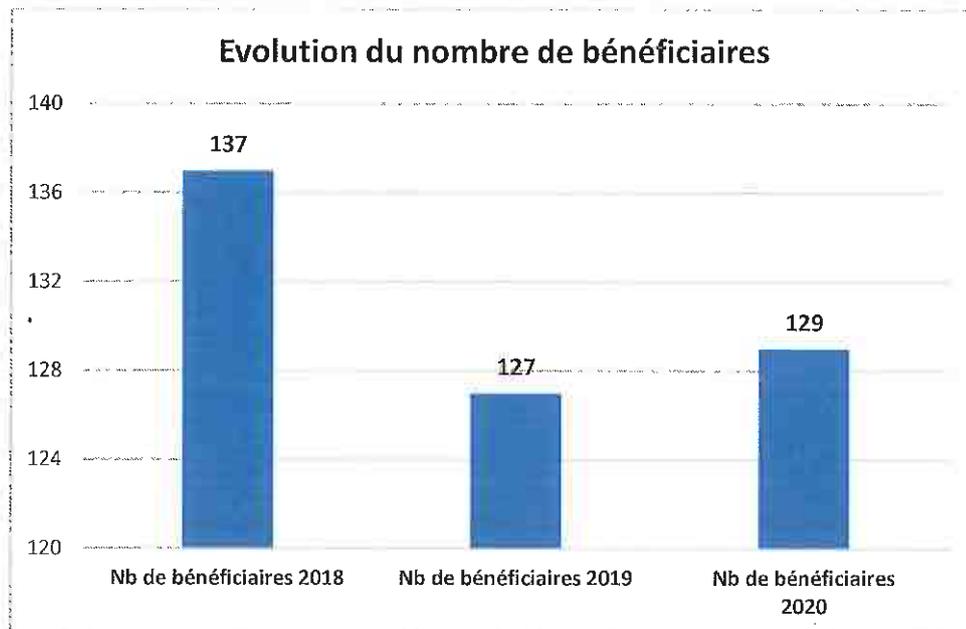
## Evolution des heures globales des bénéficiaires



Il est à noter une baisse structurelle des heures depuis trois ans, amplifiée en 2020 par la crise sanitaire, soit une baisse de plus de 22% entre 2017 et 2020.

	heures bénéficiaires 2017	heures bénéficiaires 2018	heures bénéficiaires 2019	heures bénéficiaires 2020
AURADE	674,00	618,00	387,50	322,00
FONTENILLES	0,00	0,00	0,00	0,00
LIAS	330,00	232,00	210,00	0,00
ISLE JOURDAIN	9 400,00	9 751,00	8 749,00	6 988,50
PUJAUDRAN	670,50	625,00	642,00	684,00
ENDOUIELLE	67,50	76,25	134,50	137,00
FREGOUVILLE	602,50	475,00	307,00	353,50
CLERMONT SAVES	267,00	275,00	289,00	261,00
MARESTAING	288,50	342,00	551,50	469,00
CASTILLON SAVES	0,00	0,00	0,00	0,00
MONFERRAN SAVES	990,50	1 061,00	1 224,50	921,00
RAZENGUES	145,00	94,00	96,00	36,00
SEGOUIELLE	641,50	553,00	586,00	661,00
BEAUPUY	20,00			93,50
<b>Total</b>	<b>14 097,00</b>	<b>14 102,25</b>	<b>13 177,00</b>	<b>10 926,50</b>

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES



Il est à signaler un nombre de bénéficiaires un peu plus important en 2020 malgré une baisse significative des heures globales.

Le SAAD génère structurellement des déficits réguliers. Ceci résulte d'une différence négative entre la tarification des prestations, qui sont encadrées par le département et le coût de revient de l'heure d'intervention (26.74€ pour 2020).

Les charges de personnel représentent 92 % des dépenses du SAAD en 2018 et en 2019 et 91% en 2020.

Il est important également de souligner la difficulté rencontrée dans les recrutements des aides à domicile. Il est difficile de recruter du personnel contractuel pour les remplacements. Il est à noter la stagiairisation d'une aide à domicile au 01/02/2021.

La principale recette est la participation des usagers et des organismes, pour 226k€, soit 67% des recettes totales.

Il est à noter sur 2019 et 2020, une baisse significative des heures réalisées chez les bénéficiaires, ce qui entraîne une diminution des recettes liées à la facturation. Ces recettes représentaient plus de 84% des recettes totales en 2018 alors qu'elles ne représentent plus que 77% en 2019, malgré l'augmentation du tarif horaire de remboursement du conseil départemental qui est passé à 21 € et plus que 68% en 2020 (année exceptionnelle avec des subventions Covid pour 24k€).

La subvention du budget principal de la communauté de communes permet d'assurer l'équilibre du budget. Le montant de la subvention d'équilibre du budget principal de la CCGT au budget annexe SAAD de 80k€ en 2020 a été couvert en partie par les attributions de compensations des communes (transfert de charges de 70k€).

Le budget SAAD clôture l'année 2020 avec un excédent de fonctionnement de 45k€, indispensable pour constituer un fonds de roulement (trésorerie).

## **IV - LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Le SAAD représente la seule activité du CIAS.

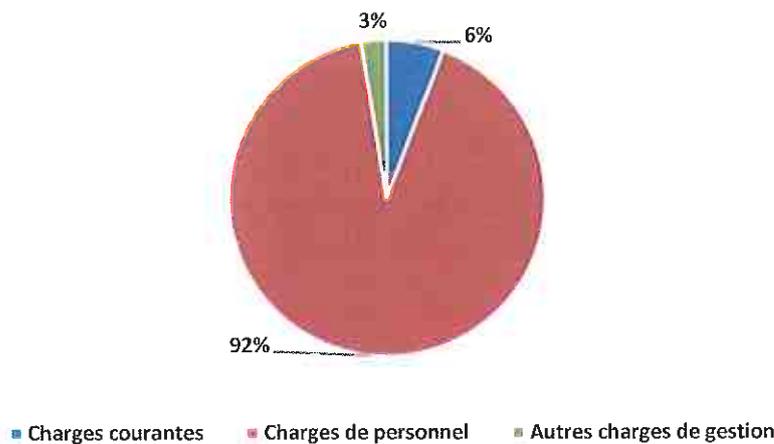
Le SAAD qui s'est doté en 2019, d'un poste de régisseur sur la base d'un contrat de 17h30 hebdomadaire, au service administratif doit poursuivre son effort de rationalisation des coûts, tout en assurant une qualité de service.

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BU

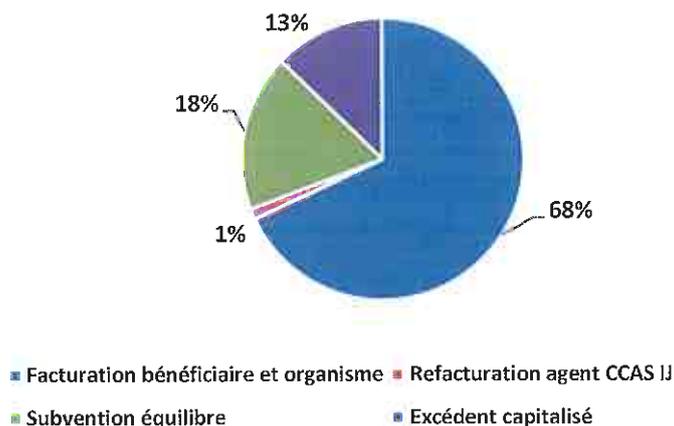
L'objectif pour 2020 était de travailler la visibilité de ce service sur le territoire afin de le déployer sur l'ensemble des communes de l'intercommunalité et ainsi augmenter le nombre de bénéficiaires utilisant le service. La lettre de la CCGT du mois de janvier 2020, distribuée à tous les foyers du territoire a présenté ce service. De plus, des articles sur le site internet de la CCGT sont parus durant le confinement pour mettre en exergue le travail et l'implication des agents. En 2021, ce travail sera poursuivi.

Courant 2021, le CIAS va déménager dans les locaux de l'Annexe (ex. MCEF) au côté des services Jeunesse et Aménagement du territoire mais aussi des associations en faveur de l'emploi et de l'insertion, associations partenaires du SAAD (Aide32, Mission locale...).

### Structuration des dépenses 2021



### Structuration des recettes 2021



**En 2021, le bureau communautaire et le conseil d'administration du CIAS ont décidé de réfléchir à l'éventuelle prise de compétence « portage de repas à domicile ». Cette dernière est, à l'heure actuelle, portée**

Envoyé en préfecture le 05/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le

ID : 032-200091221-20210302-02032021\_01CIAS-DE

**RAPPORT D'ORIENTATIONS BL**

par les communes historiques de Pujaudran, Ségoufielle, Lias et depuis 2020 par Auradé et l'Isle Jourdain via une convention.



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CIAS de la Gascogne Toulousaine**

**Utilisateur : IDRAC Francis (CIAS)**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	02032021_01CIAS
Date de la décision :	2021-03-02 00:00:00+01
Objet :	FINANCES Rapport sur les orientations budgétaires 2021
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-200091221-20210302-02032021_01CIAS-D E
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-200091221-20210302-02032021_01CIAS-DE-1-1_0.xml	text/xml	1022
Nom original :		
01 FINANCES Adoption du ROB 2021.pdf	application/pdf	327384
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-02032021_01CIAS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	327384
Nom original :		
01 FINANCES Annexe 01 DOB 2021.pdf	application/pdf	447021
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-02032021_01CIAS-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	447021

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 mars 2021 à 11h51min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 mars 2021 à 11h51min02s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>5 mars 2021 à 11h51min03s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>5 mars 2021 à 12h01min09s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-03-05</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de  
conseillers 13  
en exercice 13  
présents 09

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 2 mars, à dix-huit heures, le conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la commune de l'ISLE-JOURDAIN, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 19 février 2021

n° CIAS 02032021-02

Présents : Francis IDRAC Georges BELOU, Delphine COLLIN, Jean-Claude DAROLLES, Josianne DELTEIL, Marion ARTUS, Denis DARAN, Martine DISPANS et Jean-Claude TOR

Objet

Était excusé : Thierry LACAZETTE

**FINANCES**

Examen et approbation  
du compte de gestion  
2020 du comptable public  
du budget principal CIAS

Étaient absents : Muriel ABADIE, Mohammed EL HAMMOUMI et Élisabeth RENAULT

A été nommé secrétaire : Georges BELOU

Monsieur le Président indique aux membres du conseil d'administration que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

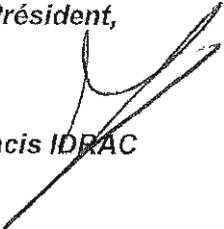
Il est, en tout point, similaire au Compte Administratif 2020 du budget principal CIAS.

**Le Conseil d'administration, ouï l'exposé de la vice-présidente et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion du budget principal CIAS 2020.**

La présente délibération a été délibérée et signée le 2 mars 2021  
Certifiée et rendue exécutoire par le Président le 5 mars 2021  
Expédiée à la Préfecture le 5 mars 2021  
Affichée le 5 mars 2021

*Le Président,*

*Francis IDRAC*



30200 - CIAS - CC GT

## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 200,00	7 030,00	9 230,00
Titres de recettes émis (b)		5 292,16	5 292,16
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		5 292,16	5 292,16
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 200,00	7 030,00	9 230,00
Mandats émis (f)		2 292,16	2 292,16
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)		2 292,16	2 292,16
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		3 000,00	3 000,00
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 05/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le

ID: 032-200091221-20210302-02032021\_02CIAS-DE

30200 - CIAS - CC GT

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement			3 000,00		3 000,00
TOTAL I			3 000,00		3 000,00
II - Budgets des services à caractère administratif					
30201-SAAD - CC GT					
Investissement					
Fonctionnement			45 092,89		45 092,89
Sous-Total			45 092,89		45 092,89
TOTAL II			45 092,89		45 092,89
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III			48 092,89		48 092,89

Envoyé en préfecture le 05/03/2021  
 Recu en préfecture le 05/03/2021  
 Affiché le :  
 ID : 032-200091221-20210302-02032021\_02CIAS-DE



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CIAS de la Gascogne Toulousaine**

**Utilisateur : IDRAC Francis (CIAS)**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	02032021_02CIAS
Date de la décision :	2021-03-02 00:00:00+01
Objet :	FINANCES Examen et approbation du compte de gestion 2020 du comptable public du budget principal CIAS
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	032-200091221-20210302-02032021_02CIAS-D E
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-200091221-20210302-02032021_02CIAS-DE-1-1_0.xml	text/xml	1069
Nom original :		
02 FINANCES Approbation CG 2020 BP CIAS.pdf	application/pdf	258691
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-02032021_02CIAS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	258691
Nom original :		
02 FINANCES Annexe CG 2020 CIAS.pdf	application/pdf	517064
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-02032021_02CIAS-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	517064

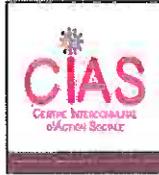
### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

	<i>Posté</i>	<i>5 mars 2021 à 11h53min30s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>5 mars 2021 à 11h53min31s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>5 mars 2021 à 11h53min33s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>5 mars 2021 à 11h54min19s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-03-05</i>

DÉPARTEMENT DU  
GERS

CANTON DE  
L'ISLE-JOURDAIN



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE LA GASCogne  
TOULOUSAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de  
conseillers 13  
en exercice 13  
présents 08

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 2 mars, à dix-huit heures, le conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la commune de l'ISLE-JOURDAIN, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 19 février 2021

n° CIAS 02032021-03

Présents : Georges BELOU, Delphine COLLIN, Jean-Claude DAROLLES, Josianne DELTEIL, Marion ARTUS, Denis DARAN, Martine DISPANS et Jean-Claude TOR

Objet

Était excusé : Thierry LACAZETTE

**FINANCES**

Vote du compte  
administratif 2020 du  
budget principal CIAS

Étaient absents : Muriel ABADIE, Mohammed EL HAMMOUMI et Élisabeth RENAULT

A été nommé secrétaire : Georges BELOU

Le Conseil d'administration, oui l'exposé de la vice-présidente et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget principal du CIAS joint en annexe.

**INVESTISSEMENT**

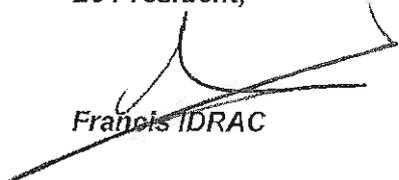
Dépenses	Prévus	2 200,00 €
	Réalisé	0,00 €
	Restes à réaliser	0,00 €
Recettes	Prévus	2 200,00 €
	Réalisé	0,00 €
	Restes à réaliser	0,00 €

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévus	7 030,00 €
	Réalisé	2 292,16 €
Recettes	Prévus	7 030,00 €
	Réalisé	5 292,16 €

La présente délibération a été délibérée et signée le 2 mars 2021  
Certifiée et rendue exécutoire par le Président le 5 mars 2021  
Expédiée à la Préfecture le 5 mars 2021  
Affichée le 5 mars 2021

*Le Président,*

  
*François IDRAC*

**IV – ANNEXES**

**ARRETE ET SIGNATURES**

**D2**

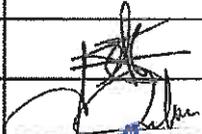
Nombre de membres en exercice : 13  
 Nombre de membres présents : 8  
 Nombre de suffrages exprimés : 8  
 VOTES :  
 Pour 8  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 19/02/2021

Présenté par (1) Le Président.  
 A L ISLE JOURDAIN, le 02/03/2021  
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A L ISLE JOURDAIN, le 02/03/2021  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



ABADIE Muriel	
ARTUS Marion	
BELOU Georges	
COLLIN Delphine	
DARAN Denis	
DAROLLES Jean-Claude	
DELTEIL Josianne	
DISPANS Martine	
EL HAMMOUMI Mohammed	
LACAZETTE Thierry	
RENAULT Elizabeth	
TOR Jean-Claude	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A L ISLE JOURDAIN, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil d'administration.







## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CIAS de la Gascogne Toulousaine**

**Utilisateur : IDRAC Francis (CIAS)**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	0203202103CIAS
Date de la décision :	2021-03-02 00:00:00+01
Objet :	FINANCES
	Vote du compte administratif 2020 du budget principal CIAS
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	032-200091221-20210302-0203202103CIAS-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-200091221-20210302-0203202103CIAS-DE-1-1_0.xml	text/xml	1164
Nom original :		
03 FINANCES Vote CA 2020 du budget principal du CIAS.pdf	application/pdf	240155
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-0203202103CIAS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	240155
Nom original :		
03 FINANCES SIGNATURES CA 2020 CIAS.pdf	application/pdf	208410
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-0203202103CIAS-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	208410
Nom original :		
03 FINANCES Annexe flux_scelle CA 2020 CIAS.xml	text/xml	25392
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-0203202103CIAS-DE-1-1_3.xml	text/xml	25392

## Cycle de vie de la transaction :

	<b>Etat</b>	<b>Date</b>	<b>Message</b>
	<i>Posté</i>	<i>5 mars 2021 à 16h07min22s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>5 mars 2021 à 16h07min23s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>5 mars 2021 à 16h07min24s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>5 mars 2021 à 16h08min36s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-03-05</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de  
conseillers 13  
en exercice 13  
présents 09

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 2 mars, à dix-huit heures, le conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la commune de l'ISLE-JOURDAIN, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 19 février 2021

n° CIAS 02032021-04

Présents : Francis IDRAC Georges BELOU, Delphine COLLIN, Jean-Claude DAROLLES, Josianne DELTEIL, Marion ARTUS, Denis DARAN, Martine DISPANS et Jean-Claude TOR

Objet

Était excusé : Thierry LACAZETTE

**FINANCES**

Examen et approbation  
du compte de gestion  
2020 du comptable public  
du budget annexe SAAD

Étaient absents : Muriel ABADIE, Mohammed EL HAMMOUMI et Élisabeth RENAULT

A été nommé secrétaire : Georges BELOU

Monsieur le Président indique aux membres du conseil d'administration que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Il est, en tout point, similaire au Compte Administratif 2020 du budget annexe SAAD.

**Le Conseil d'administration, ouï l'exposé de la vice-présidente et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion du budget annexe SAAD 2020.**

Envoyé en préfecture le 05/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 032-200091221-20210302-02032021\_04CIAS-DE

La présente délibération a été délibérée et signée le 2 mars 2021  
Certifiée et rendue exécutoire par le Président le 5 mars 2021  
Expédiée à la Préfecture le 5 mars 2021  
Affichée le 5 mars 2021

*Le Président,*



François IDRAC

## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 05/03/2021  
 Reçu en préfecture le 05/03/2021  
 Affiché le

Exercice 2020  
 ID : 032-200091221-20210302-02032021\_04\_GIAS\_DE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00	348 950,00	348 950,00
Titres de recettes émis (b)	0,00	337 154,17	337 154,17
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	337 154,17	337 154,17
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00	348 950,00	348 950,00
Mandats émis (f)	0,00	292 061,28	292 061,28
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	292 061,28	292 061,28
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	0,00	45 092,89	45 092,89
(h - d) Déficit	0,00		

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE

INTITULÉ DES SUBDIVISIONS	MONTANT DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
<i>BUDGET PRINCIPAL</i>	45 092,89
<i>BUDGETS ANNEXES</i>	0,00
<b>TOTAL : BUDGET GÉNÉRAL + BUDGETS ANNEXES (A)</b>	45 092,89

(A) : Montant repris en Balance d'Entrée de l'exercice suivant au compte 12 « Résultat de l'exercice »



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CIAS de la Gascogne Toulousaine**

**Utilisateur : IDRAC Francis (CIAS)**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	02032021_04CIAS
Date de la décision :	2021-03-02 00:00:00+01
Objet :	FINANCES Examen et approbation du compte de gestion 2020 du comptable public du budget annexe SAAD
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	032-200091221-20210302-02032021_04CIAS-D E
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-200091221-20210302-02032021_04CIAS-DE-1-1_0.xml	text/xml	1066
Nom original :		
04 FINANCES Approbation CG 2020 BA SAAD.pdf	application/pdf	260022
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-02032021_04CIAS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	260022
Nom original :		
04 FINANCES Annexe CG SAAD.pdf	application/pdf	407589
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-02032021_04CIAS-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	407589

### Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
--	------	------	---------

	<i>Posté</i>	<i>5 mars 2021 à 12h01min16s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>5 mars 2021 à 12h01min17s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>5 mars 2021 à 12h01min18s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>5 mars 2021 à 12h01min50s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-03-05</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de  
conseillers 13  
en exercice 13  
présents 08

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 2 mars, à dix-huit heures, le conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la commune de l'ISLE-JOURDAIN, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 19 février 2021

n° CIAS 02032021-05

Présents : Georges BELOU, Delphine COLLIN, Jean-Claude DAROLLES, Josianne DELTEIL, Marion ARTUS, Denis DARAN, Martine DISPANS et Jean-Claude TOR

Objet

Était excusé : Thierry LACAZETTE

**FINANCES**

Vote du compte  
administratif 2020 du  
budget annexe SAAD

Étaient absents : Muriel ABADIE, Mohammed EL HAMMOUMI et Élisabeth RENAULT

A été nommé secrétaire : Georges BELOU

Le Conseil d'administration, ouï l'exposé de la vice-présidente et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget annexe SAAD.

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévus	348 950,00 €
	Réalisé	292 061,28 €
Recettes	Prévus	348 950,00 €
	Réalisé	337 154,17 €

La présente délibération a été délibérée et signée le 2 mars 2021  
Certifiée et rendue exécutoire par le Président le 5 mars 2021  
Expédiée à la Préfecture le 5 mars 2021  
Affichée le 5 mars 2021

*Le Président,*

  
*Francis IDRAC*

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET ME RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

**EXERCICE 2020**

**Inscriptions budgétaires**

Exploitation / dépenses 

Exploitation / produits 



**Informations générales**

En tête

Effectifs

**Résultat et synthèses**

Résultat

Synthèse : budget exécutoire

Synthèse : compte administratif



2020

N° FINESS / Nom de l'établissement ou service :	520783533	BASAD	
Adresse :	2 AVENUE DU COURDE		32600 LAUSSEJOURDAIN
Organisme gestionnaire :	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA GASCOGNE TOULOUSAIN		
Téléphone :	05 62 07 33 50	Fax :	
Catégorie :		Mai :	
Autorité en charge de la tarification :		Elements du Budget exécutoire Effectifs en nb d'ETP prévus au BE : 9,32 Déficit incorporé N-2 (chiffre positif) : 0 Exédent incorporé N-2 : 0	
Compétence :		Amplitude d'ouverture de l'ESMS sur l'année (en jours) Prévu (BE) : 0 Réalisé (CA) : 0	
Convention Collective majoritaire de travail :			
Capacité autorisée :			
Capacité installée :			
Date d'arrivée des documents :			

3. Tableaux récapitulatifs de l'exécution budgétaire

	Dépenses - Charges		Recettes - Produits			
Totaux	Budget exécutoire n	Réel n.	Ecart	Budget exécutoire n	Réel n	Ecart

**SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ÉTABLISSEMENT**

BA SAAD						
Total (1)		-			-	

**SECTION D'EXPLOITATION - BUDGET PRINCIPAL**

BA SAAD	348 950,00	292 061,28	-	56 888,72	348 950,00	337 154,17	-	11 795,83
Total (2)								
BA SAAD								
Total (3)								
Reprise de résultat (4)								
Total général (2 à 4)	348 950,00	292 061,28	-	56 888,72	348 950,00	337 154,17	-	11 795,83

**BUDGETS ANNEXES**







### 6.1. Détermination et affectation du résultat

	N° de compte	Compte	Proposé	Revenu par l'autorité de certification
Résultat comptable de l'exercice (= classe 7 - classe 6)	A	Excédent	45 092,89	
		Déficit	-	
Reprise des résultats des exercices antérieurs	B	Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	-	
		Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation	-	
		Réport à nouveau déficitaire	-	
		Compensation des déficits d'exploitation	-	
Reprise sur la réserve de compensation des déficits	C	Compensation des charges d'amortissement	-	
		Amortissements comptables excédentaires différés	-	
Mouvements débiteurs ou créditeurs (- ou +) de l'exercice (comptes 116 = dépenses non-opposables aux tiers financeurs)	E	1162 : Dépenses pour congés payés	-	
		1163 : Autres droits acquis / autres non-provisionnés (application 3 <sup>e</sup> article R.314-45)	-	
Résultat à affecter	F=A+B+C+D+E	Résultat administratif ou corrigé	45 092,89	

### Affectation du résultat administratif

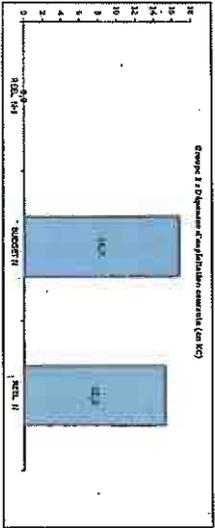
Réserves	1064	Excédents affectés à la réserve de plus-values nettes	-	
	10682	Excédents affectés à l'investissement	-	
	10683	Excédents affectés à l'investissement d'un CFOM	-	
	10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (Réserve de trésorerie)	-	
	10686 10687	Réserve de compensation Compensation des charges d'amortissement	-	
Report à nouveau	11510 ou 110	Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	45 092,89	
	11511 ou 111	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation	-	
	11519 ou 119	Report à nouveau déficitaire	-	
Dépenses refusées en application de l'article R.314-52 du CAS (1)	114 (établissement public)	Report à nouveau déficitaire		

(1) dépenses abusives, dépenses relevant des articles R.314-26 du CASF, le cas échéant, le provisionnement des congés à payer

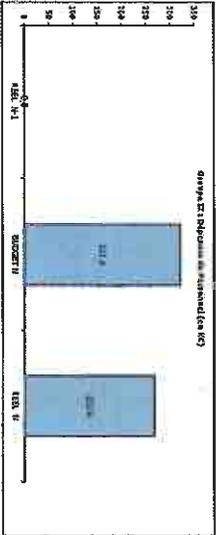




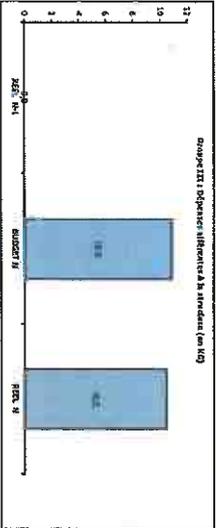
ORGANISME	LIBELLE	AN	MOIS	JOUR	HEURE
COMPTES	COMPTES	2021	03	05	11
ANNEE	PERIODE	2021	03	05	11
LIBELLE	LIBELLE	2021	03	05	11



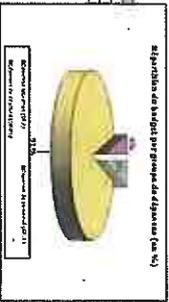
ORGANISME	LIBELLE	AN	MOIS	JOUR	HEURE
COMPTES	COMPTES	2021	03	05	11
ANNEE	PERIODE	2021	03	05	11
LIBELLE	LIBELLE	2021	03	05	11



ORGANISME	LIBELLE	AN	MOIS	JOUR	HEURE
COMPTES	COMPTES	2021	03	05	11
ANNEE	PERIODE	2021	03	05	11
LIBELLE	LIBELLE	2021	03	05	11



ORGANISME	LIBELLE	AN	MOIS	JOUR	HEURE
COMPTES	COMPTES	2021	03	05	11
ANNEE	PERIODE	2021	03	05	11
LIBELLE	LIBELLE	2021	03	05	11



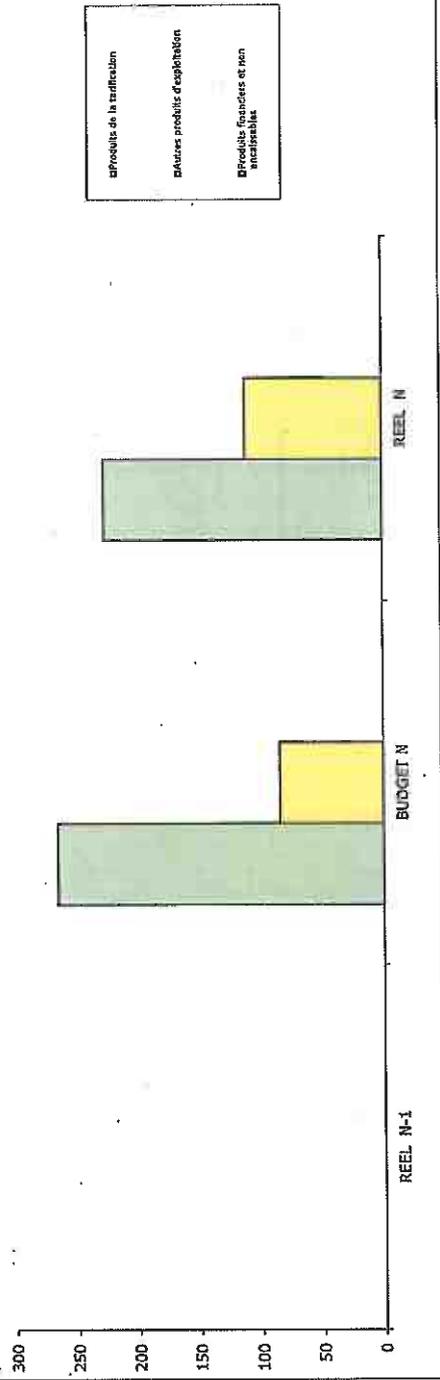
Envoyé en préfecture le 05/03/2021  
 Reçu en préfecture le 05/03/2021  
 Affiché le  
 ID : 032-200091221-20210302-0203202105CIAS-DE



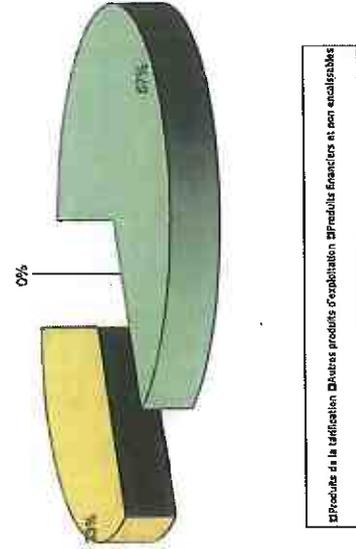
**PRODUITS D'EXPLOITATION (en K€)**

	REEL N-1	BUDGET N	REEL N
Produits de la tarification	0,0	265,0	226,2
Autres produits d'exploitation	0,0	84,0	111,0
Produits financiers et non encassables	0,0	0,0	0,0
<b>Total Produits d'exploitation (en K€)</b>	<b>0,0</b>	<b>349,0</b>	<b>337,2</b>

Evolution annuelle des produits d'exploitation (en K€)



Répartition du budget par groupe (en %)



	REEL N	REPARTITION
Produits de la tarification	226,2	67%
Autres produits d'exploitation	111,0	33%
Produits financiers et non encassables	0,0	0%
<b>Total</b>	<b>337,2</b>	

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAM**

Envoyé en préfecture le 05/03/2021  
 Reçu en préfecture le 05/03/2021  
 Affiché le  ET MEDIC  
 ID : 032-200091221-20210302-0203202105CIAS-DE

Présenté au conseil d'administration du CIAS de la GASCOGNE TOULOUSAINNE le 2 mars 2021.

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

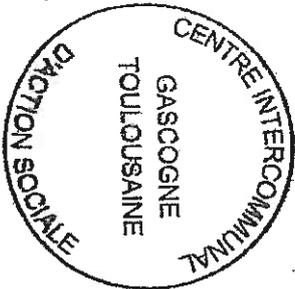
VOTES :

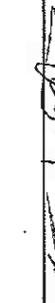
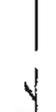
Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibéré par les membres du conseil d'administration, réuni en cession ordinaire.  
 A L'ISLE JOURDAIN, le 2 mars 2021.



ABADIE Muriel	
ARTUS Marion	
BELOU Georges	
COLLIN Delphine	
DARAN Denis	
DAROLLES Jean-Claude	
DELTEIL Josiane	
DISPANS Martine	
EL HAMMOUMI Mohammed	
LACAZETTE Thierry	
RENAULT Elizabeth	
TOR Jean-Claude	



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CIAS de la Gascogne Toulousaine**

**Utilisateur : IDRAC Francis (CIAS)**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	0203202105CIAS
Date de la décision :	2021-03-02 00:00:00+01
Objet :	FINANCES Vote du compte administratif 2020 du budget annexe SAAD
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	032-200091221-20210302-0203202105CIAS-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-200091221-20210302-0203202105CIAS-DE-1-1_0.xml	text/xml	1029
Nom original :		
05 FINANCES Vote CA 2020 BA SAAD.pdf	application/pdf	234100
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-0203202105CIAS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	234100
Nom original :		
05 FINANCES Annexes CA 2020 BA SAAD.pdf	application/pdf	2041820
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-0203202105CIAS-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	2041820

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 mars 2021 à 16h19min48s	Dépôt Initial
En attente de transmission	5 mars 2021 à 16h19min49s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>5 mars 2021 à 16h19min51s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>5 mars 2021 à 16h20min13s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-03-05</i>

DÉPARTEMENT DU  
GERS

CANTON DE  
L'ISLE-JOURDAIN



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE LA GASCogne  
TOULOUSAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de  
conseillers 13  
  
en exercice 13  
  
présents 09

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 2 mars, à dix-huit heures, le conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la commune de l'ISLE-JOURDAIN, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 19 février 2021

n° CIAS 02032021-06

Présents : Francis IDRAC Georges BELOU, Delphine COLLIN, Jean-Claude DAROLLES, Josianne DELTEIL, Marion ARTUS, Denis DARAN, Martine DISPANS et Jean-Claude TOR

Objet

Était excusé : Thierry LACAZETTE

FINANCES

Affectation du résultat  
2020 du budget CIAS

Étaient absents : Muriel ABADIE, Mohammed EL HAMMOUMI et Élisabeth RENAULT

A été nommé secrétaire : Georges BELOU

Affectation du résultat de fonctionnement 2020	
Dépenses	2 292,16 €
Recettes	5 292,16 €
Excédent au 31/12/2020 :	3 000,00 €
Virement à la section d'investissement (1068) :	3 000,00 €

Le Conseil d'administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat 2020 du budget comme suit :

Virement à la section d'investissement (compte 1068) :	3 000,00 €
Section de fonctionnement (résultat reporté) :	0,00 €

La présente délibération a été délibérée et signée le 2 mars 2021  
Certifiée et rendue exécutoire par le Président le 5 mars 2021  
Expédiée à la Préfecture le 5 mars 2021  
Affichée le 5 mars 2021

*Le Président,*



Francis IDRAC



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CIAS de la Gascogne Toulousaine**

**Utilisateur : IDRAC Francis (CIAS)**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	02032021_06CIAS
Date de la décision :	2021-03-02 00:00:00+01
Objet :	FINANCES Affectation du résultat 2020 du budget CIAS
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	032-200091221-20210302-02032021_06CIAS-D E
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-200091221-20210302-02032021_06CIAS-DE-1-1_0.xml	text/xml	887
Nom original :		
06 FINANCES Affectation résultat 2020 BP CIAS.pdf	application/pdf	259330
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-02032021_06CIAS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	259330

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 mars 2021 à 12h13min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 mars 2021 à 12h13min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 mars 2021 à 12h13min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 mars 2021 à 12h15min52s	Reçu par le MI le 2021-03-05





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de  
conseillers 13  
  
en exercice 13  
  
présents 09

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 2 mars, à dix-huit heures, le conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la commune de L'ISLE-JOURDAIN, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 19 février 2021

n° CIAS 02032021-07

Présents : Francis IDRAC Georges BELOU, Delphine COLLIN, Jean-Claude DAROLLES, Josianne DELTEIL, Marion ARTUS, Denis DARAN, Martine DISPANS et Jean-Claude TOR

Objet

Était excusé : Thierry LACAZETTE

**FINANCES**

Durées d'amortissement  
des immobilisations –  
Nomenclature M14

Étaient absents : Muriel ABADIE Mohammed EL HAMMOUMI et Élisabeth RENAULT

A été nommé secrétaire : Georges BELOU

L'amortissement comptable constate l'amoidrissement irréversible de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps, du changement de technique ou de toute autre cause. Il consiste généralement en l'étalement, sur une durée probable de vie, de la valeur des biens.

Dépense obligatoire s'appliquant aux immobilisations acquises, reçues en affectation ou au titre d'une mise à disposition, il permet de constituer l'autofinancement nécessaire à l'entretien lourd ou au renouvellement du patrimoine.

Monsieur le Président propose de reprendre les mêmes durées d'amortissement que pour les budgets M14 CCGT.

Il est proposé au conseil d'administration de fixer les modalités et durées d'amortissement, par catégorie de biens, en fonction de leur rythme de dépréciation estimée et en référence aux barèmes préconisés par l'instruction budgétaire et comptable.

Modalités retenues :

- Mode d'amortissement de type linéaire,
- Pas d'application du prorata temporis : amortissement calculé à partir du début de l'exercice suivant la date de mise en service (ou de versement pour une subvention), la dernière annuité courant jusqu'au 31 décembre de l'exercice même lorsque le bien est vendu en cours d'année,
- Annuité arrondie à l'euro inférieur, la régularisation étant effectuée sur la dernière annuité,
- Détermination du seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur, ou dont la consommation est très rapide, s'amortissent en un an : 150 €.

Durées retenues pour :

Les immobilisations incorporelles	Durée proposée par la réglementation	Durée retenues
Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisations	Max. 5 ans	5 ans
Frais de recherche et de développement	Max. 5 ans	5 ans
Logiciels	2 ans	4 ans

Les immobilisations corporelles	Durée proposée par la réglementation	Durée retenues
Véhicules légers	5 à 10 ans	7 ans
Camions, véhicules utilitaires et industriels, remorques	4 à 8 ans	10 ans
Matériel de bureau électrique, électronique ou monétique	5 à 10 ans	5 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans	5 ans
Mobilier	10 à 15 ans	5 ou 10 ans (selon durée de vie)
Matériels classiques	6 à 10 ans	
- Équipement d'entretien, électroménager standard		5 ans
- Équipement d'entretien, électroménager professionnel		8 ans
- Matériel de communication, audio-visuel		5 ans
- Matériel de bureau, ameublement (autre qu'électrique ou électronique)		5 ans
- Matériel médical mobile et de secours		7 ans
- Petit outillage ou matériels techniques		4 ans
Bâtiments légers, abris	10 à 15 ans	10 ans

Vu les articles L.2321-2 27° et R.2323-1 du CGCT,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant l'exposé du président,

Le Conseil d'administration, ouï l'exposé du président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter les modalités et durées d'amortissement présentées ci-dessus.

La présente délibération a été délibérée et signée le 2 mars 2021

Certifiée et rendue exécutoire par le Président le 5 mars 2021

Expédiée à la Préfecture le 5 mars 2021

Affichée le 5 mars 2021

Le Président



Francis IDRAC

Envoyé en préfecture le 05/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le



ID : 032-200091221-20210302-02032021\_07CIAS-DE



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CIAS de la Gascogne Toulousaine**

**Utilisateur : IDRAC Francis (CIAS)**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	02032021_07CIAS
Date de la décision :	2021-03-02 00:00:00+01
Objet :	FINANCES Durées d'amortissement des immobilisations – Nomenclature M14
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	032-200091221-20210302-02032021_07CIAS-D E
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-200091221-20210302-02032021_07CIAS-DE-1-1_0.xml	text/xml	905
Nom original :		
07 FINANCES Durées amortissements.pdf	application/pdf	384889
Nom métier :		
99_DE-032-200091221-20210302-02032021_07CIAS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	384889

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 mars 2021 à 12h15min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 mars 2021 à 12h15min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 mars 2021 à 12h15min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 mars 2021 à 12h35min15s	Reçu par le MI le 2021-03-05

